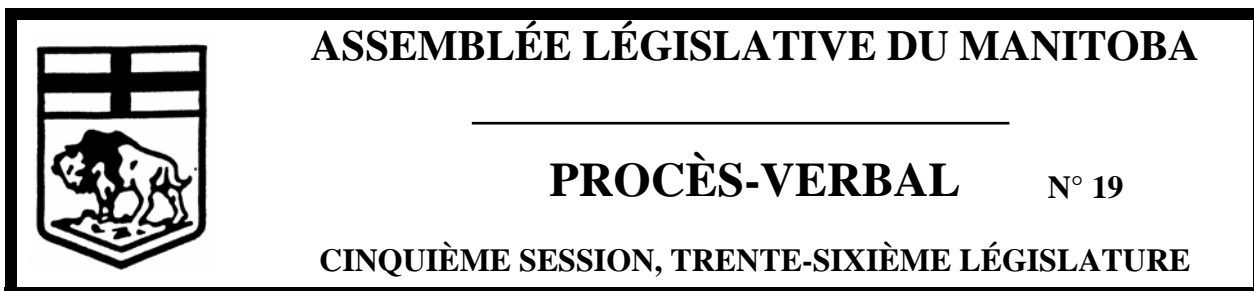


Le lundi 3 mai 1999



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. CUMMINGS, *ministre des Ressources naturelles*, fait une déclaration au sujet de l'importante menace d'incendie au Manitoba.

M. ROBINSON fait des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, M. MCALPINE, M<sup>me</sup> MCGIFFORD ainsi que MM. DYCK, ASHTON et SVEINSON font des déclarations de députés.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* GILLESHAMMER :

QUE l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le débat se poursuit.

Après les interventions de M. DOER, de M. le *ministre* ENNS et de M. LAMOUREUX, ce dernier propose l'amendement suivant :

QUE la motion soit modifiée par adjonction de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore qu'en n'incluant pas dans leurs budgets toutes les activités financières des corporations de la Couronne ainsi que l'ensemble de leurs charges de retraite, en ne déclarant pas le coût d'achat de Centra Gas, en vidant le Fonds de stabilisation des recettes pour des raisons de politique partisane et en ne répondant pas à la demande visant le recours à des pratiques comptables plus transparentes, comme l'a recommandé le vérificateur de la province, le gouvernement vient de déposer un budget qui ne reflète pas la transparence, l'ouverture et la responsabilité que les Manitobains et les Manitobaines exigent de leur gouvernement provincial et a fait du budget provincial une plate-forme électorale, ce qui lui a fait perdre la confiance de l'Assemblée législative et de la population du Manitoba.

La présidente déclare l'amendement recevable.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

**Le lundi 3 mai 1999**

---

Après les interventions de MM. SVEINSON et EVANS (Brandon-Est) ainsi que de M<sup>me</sup> DRIEDGER (Charleswood), M. SANTOS prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 18 h, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

La présidente,

Louise Dacquay